

LE NUCLÉAIRE : PLUS QUE JAMAIS LUTTER CONTRE*



Illustration: Romain Vahsen

Les communicants¹ étant partout et répétant à l'envi des phrases ineptes genre « même si tous les 20 ans se produit un accident similaire, le nucléaire évitera toujours plus de risques qu'il n'en crée »², la solution ne viendra pas d'en haut. Ce n'est pas là faire preuve de défaitisme, sinon de lucidité.

Rien n'était plus urgent que de rappeler l'état des lieux du complexe nucléaire. Que faudra-t-il pour ne plus voir surgir un nouveau « Fukushima » ? Et que nous, citoyens, nous bougions ; que nous allions vers d'autres sources d'information.

Nous ne voyons pas d'autres issues, à part celle où nous ne pourrions plus rien faire. Parce qu'il sera trop tard. Ce double dossier n'était donc pas de trop.

Dossier coordonné par
Nicolas Bras et Alexandre Penasse

* Suite du dossier de septembre-octobre

Vivre le présent en pensant le futur, ce n'est pas anticiper la catastrophe dans une apathie qui nous liquéfierait comme sujet social, provoquant ou bien le déni de ce que l'on sait, ou bien l'évitement de ce que l'on ne veut pas savoir. Au contraire, anticiper, c'est porter un regard lucide sur ce que nous faisons présentement afin de le changer et de ne pas aboutir à ce que nous voulons éviter : une catastrophe majeure.

Rien toutefois dans le contexte quotidien concernant le nucléaire qui nous aiderait à penser ainsi et à nous aider à lier la théorie à la pratique : les médias et les gouvernements nous apaisent et nous désinforment. L'incompétence des élus en fait des serveurs de l'industrie nucléaire et de fidèles relais de la propagande officielle. La teneur des discussions parlementaires et les mensonges éhontés de la Ministre Marghem nous le prouvent plus que tout (page 10), le relais médiatique de la propagande japonaise par les médias dominants pas moins (page 15).

Ils ne savent pas ce qu'il se passe, ici en Belgique, France, Royaume-Uni, là-bas à Fukushima ; ils ne savent pas, ou ne veulent pas le savoir tant la censure et les mesures politiques d'omerta indiquent tout de même qu'ils pressentent que l'accès à la vérité risquerait de changer la donne (page 16). Pour qui bossent-ils ? Pas pour le peuple, cela semble évident.

Le nucléaire civil est sans doute la pire application technique que l'Homme ait réalisé, après la bombe atomique, lesquels sont intimement liés. Alors que le démantèlement des centrales ne pourra pas se faire (page 12), mais que cette vérité n'est pas dite

tant elle mènerait à un arrêt brutal de construction de tout nouveau réacteur, des débats publics et citoyens devraient avoir lieu dans tout le pays, menant à des décisions collectives (sous forme de référendum d'initiative populaire) d'une population cette fois informée. C'est là un enjeu majeur. Cela paraît gros, parfois prophétique, mais plus que jamais nous avons pris conscience en réalisant ce double dossier que la lutte antinucléaire était un des lieux où se jouait l'avenir de l'espèce.

(1) Voir « Les communicants, à l'oreille des politiques », La Revue Dessinée, Automne 2015.

(2) Selon le « célèbre spécialiste du réchauffement climatique », Jean-Marc Jancovici. Voir, pour des citations de « l'expert » encore plus inédites, <http://lenergiedavancer.com>

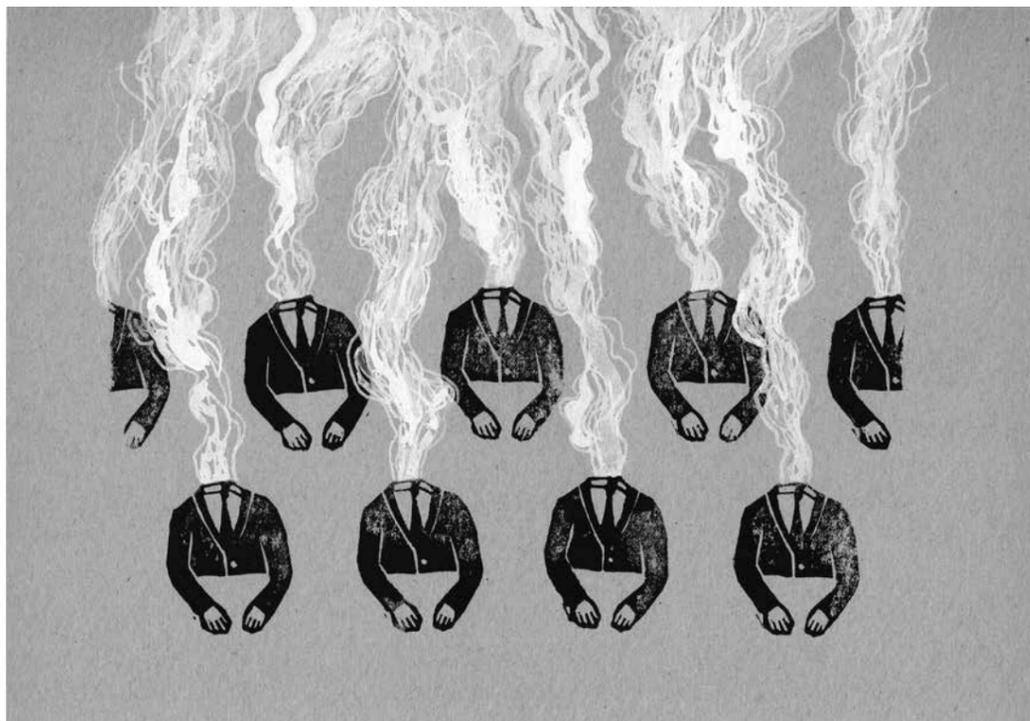


Illustration: Mathilde Vandebussche

LE NUCLÉAIRE DANS LE PARLEMENT: DE QUOI PARLE-T-ON ?

Alors même que la question nucléaire devrait constituer un débat au sein de diverses instances citoyennes, que l'information sur les risques que cette source d'énergie fait courir à l'humanité devrait être claire pour tous avant de poser un choix lucide, quel est l'état de cette discussion au sein des lieux de pouvoir ? Quel est le niveau de conscience de ceux qui décident pour nous dans les hémicycles parlementaires et quels intérêts défendent-ils ? Rencontre avec Eloi Glorieux, chargé de mission énergie au sein de l'ONG Greenpeace.

Kairos. Comment avez-vous vécu les échanges parlementaires qui ont eu lieu lors de la prolongation des centrales et quelle a été votre implication dans ce processus ?

Eloi Glorieux. Il y a eu des heures et des heures de débats dans le Parlement avec une seule constante: Marghem (La Ministre fédérale de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, ndlr) a continué à mentir, et j'utilise le mot «mentir» car ce n'est pas «ne pas vraiment dire la vérité», non c'est vraiment mentir. De plus, l'AFCN (Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire), si on leur demandait des informations avant le débat, souvent on devait attendre deux-trois-quatre semaines, mais bon ils donnaient les informations; pendant le débat, ils ne nous ont plus rien donné. Par exemple, des documents sur l'état de Doel 1 et Doel 2, mais aussi sur Doel 3, Tihange 2, les deux réacteurs fissurés; les résultats de tous les tests qui ont été faits sur les fissures... tout d'un coup ils refusaient de nous donner quoi que ce soit. Ils disaient: «Après, quand les dossiers seront clôturés, on va vous donner tous les documents». Mais évidemment, si en tant qu'association on veut participer au débat politique, il nous faut les informations avant que le débat politique soit clôturé, ce qui n'était pas le cas. Ce qui est fort dommage également, c'est que Marghem, soit le gouvernement, et l'AFCN refusent que la population participe à ce débat. Ils ont refusé une étude d'incidence environnementale sur la prolongation, alors qu'on est obligé par les conventions D'Espoo et Darius', soi-disant parce qu'il n'y a pas de grands travaux à réaliser. C'est quand même un peu bizarre alors qu'Electrabel dit que les travaux qu'ils doivent faire pour pouvoir prolonger ces réacteurs pendant 10 ans coûteront entre 600 et 700 millions d'euros. Alors 600 à 700 millions d'euros sans faire de grands travaux, je me demande à quoi ils vont donner tout cet argent.

Pendant tout le débat qui a été, disons ardent, dans le Parlement même, on m'a exclu de la participation en tant que représentant d'une association. C'est très bizarre, et c'est très significatif. De la même façon, il y a d'ailleurs maintenant quelques communes autour de Doel qui ont voté une motion au Conseil communal demandant que la population de leur commune participe à une étude d'incidence environnementale parce qu'elle se trouve dans un périmètre de moins de 30 kms autour de la centrale; là aussi, ces gens ont un intérêt direct et on refuse qu'ils participent à un tel exercice. C'est une régression de la démocratie.

C'est interpellant quand vous dites justement que Marghem a menti au Parlement. Est-ce que vous avez quelques exemples pour étayer vos propos ?

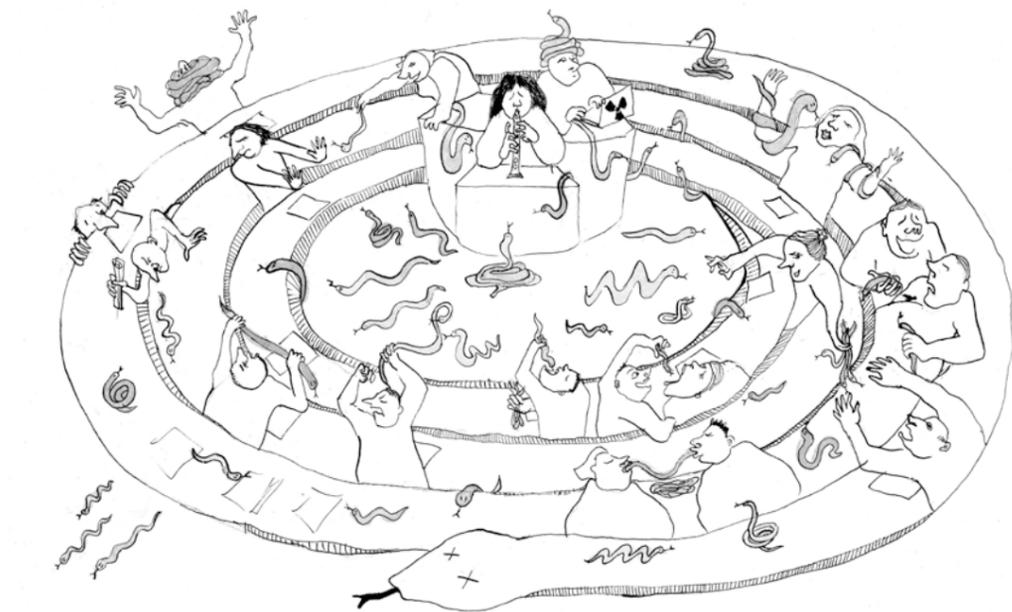


Illustration: Mathilde Boiton

Oui, elle a dit: «C'est une étude qui a été faite qui montre très bien ça et ça et ça...». Les parlementaires ont alors dit: «Si c'est une étude qui est si importante dans ce débat, donnez-en-nous un exemplaire». Il faut au moins que les parlementaires disposent de cette étude s'ils doivent voter la loi et si vous dites que c'est sur base de cette étude que vous avez pris vos décisions». Finalement, l'étude était une note manuscrite sur deux pages faite par un collaborateur de son cabinet. Il y a également des documents, que l'on peut retrouver dans les annales du Parlement, où elle dit des choses très précises et, lors de la session suivante, lorsque les parlementaires lui demandaient de mettre les preuves de ce qu'elle disait à leur disposition, elle refusait. Il est donc finalement clair que cette note n'existait pas ou que c'était une note pour embrouiller.

Vous parlez de l'ébullition dans le Parlement: est-ce que c'était vraiment scindé majorité/opposition dans les réactions, ou c'était plus subtil que ça ?

La majorité évidemment, mais ça m'étonne toutefois, a quand même soutenu Marghem. La NVA c'est évident, puisque ce que Marghem a fait, c'est de réaliser le programme de la NVA; le MR, comme le CD&V et le VLD, avaient approuvé, moins d'un an avant, la prolongation de Tihange 1, mais la fermeture de Doel 1 et Doel 2. A peine un an après les élections et étant maintenant avec la NVA au pouvoir, tout d'un coup ils ont changé d'avis, alors qu'il n'y avait aucune raison de le faire. Le rapport de la CREG (Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz) démontre par ailleurs maintenant qu'il n'y a absolument pas eu de risque de fermeture... Du côté du CD&V et de l'Open Vld, il y avait de temps en temps des critiques, mais sans vraiment d'oppo-

sition. Ils étaient eux-mêmes un peu gênés de la façon dont Marghem a géré cette affaire, mais ils n'ont quand même pas réagi.

Au niveau de l'opposition, il y avait un assez fort désaccord: je dois dire effectivement qu'il y avait Groen et Ecolo, c'est évident; le sp.a et le cdH aussi! On voyait qu'ils étaient bien préparés, bien documentés; au niveau du PS, ils ont suivi le reste de l'opposition. Évidemment pour le PS et le sp.a c'était un peu gênant du fait qu'il avaient approuvé il y a à peine un an la prolongation de Tihange 1, donc c'était un peu embêtant d'utiliser des arguments contre la prolongation de Doel 1 et Doel 2, que normalement ils auraient dû utiliser un an avant contre la prolongation de Tihange 1. Le Vlaams Belang, qui sont des pro-nucléaires, n'ont pas du tout participé au débat; le PTB un petit peu, mais ils ont aussi fait une bonne opposition.

Comment cela s'est-il passé au moment où vous êtes intervenu ?

Il y avait des auditions durant lesquelles une quinzaine de personnes ont parlé. J'étais le seul à me focaliser sur les risques de prolongation des anciens réacteurs. Ce que j'ai constaté, c'est que ce n'est pas encore vraiment pris au sérieux. On part toujours du principe «chez nous ça ne peut pas arriver». Même après, pas seulement Tchernobyl, mais aussi Fukushima, même après avec tous les pépins qu'on a eus ces derniers temps avec nos propres

(1) La convention d'Espoo (ou convention EIE) «est une convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans les contextes "transfrontière"», voir wikipedia; La convention Darius porte sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.

réacteurs – sabotage à Doel 4 qui un an après, n'est toujours pas résolu, on ne sait toujours pas qui l'a fait et le motif, sabotage qui a causé la fermeture pendant 4 mois du réacteur, donc ce n'est pas rien; et les fissures à Doel 3 et Tihange 2 où les deux réacteurs sont à l'arrêt depuis plus d'un an et demi. Je suppose qu'au plus tôt dans un ou deux mois, ils vont décider s'ils peuvent redémarrer ou fermer définitivement (ndlr La décision de prolongation de Doel 1 et 2 a finalement été prise le 30 novembre, 1h30 avant le délai...). Il y avait donc évidemment des risques de sécurité à leur centrale qu'ils ont complètement négligés, liés à des réacteurs qui ont maintenant 40 ans, alors que Doel 1/Doel 2 et Tihange 1, les trois plus anciens réacteurs, n'étaient conçus que pour durer 30 ans. La loi de sortie du nucléaire permet de prolonger les réacteurs jusqu'à 40 ans - donc déjà 10 ans en plus -, et maintenant on y ajoute encore une fois 10 ans. Cela ne veut pas dire qu'on aura certainement un grand accident, mais ça augmente certainement le risque d'un incident qui peut mener à un accident très grave.

Mais au-delà de ce risque-là, on n'avait récemment que deux réacteurs qui fonctionnaient sur les sept...

C'est la preuve que nos réacteurs qui deviennent de plus en plus vieux deviennent également de moins en moins fiables (même si l'on ne parle qu'en terme d'approvisionnement, on constate d'ailleurs qu'on ne peut plus compter sur ces vieux réacteurs). Dans un pays qui dépend autant du nucléaire, c'est un désastre. Si maintenant on ne dit pas «on va aller dans l'autre direction, on va diminuer notre dépendance au nucléaire», et qu'on prolonge les anciens réacteurs, on augmente les risques.

Est-ce qu'il y avait des réactions lors de la Commission, au moment où ces arguments ont été mis en avant ?

Il y avait quelques questions mais des questions assez bêtes comme «oui, mais Greenpeace dit qu'il faut absolument arriver à réduire les gaz à effet de serre, donc vous voulez faire des centrales nucléaires aussi?», ou «il y a plus de gens qui meurent à cause du charbon qu'à cause de la radiation des centrales nucléaires»... bon, c'est le type d'arguments que l'on entend. On voit bien que ces gens-là ne connaissent pas vraiment le dossier et ne savent pas vraiment de quoi il s'agit: ils continuent à prétendre qu'un accident grave chez nous ne peut pas arriver; ce scénario-là, ils ne le prennent même pas en considération. C'était quelque chose qu'on voyait avant Tchernobyl, après Tchernobyl; mais qu'on continue à le faire après Fukushima c'est complètement incompréhensible.

Est-ce que le nom de Fukushima a été prononcé durant ces discussions ?

Pas vraiment. Le problème était surtout «est-ce qu'on peut oui ou non répondre à notre besoin d'électricité si on ne prolonge pas ces centrales, et est-ce qu'il y a des alternatives». Les alternatives étaient par exemple de dire «eh bien oui, on peut augmenter la capacité d'importation». À quoi ils répondaient «ah non, ça ne va pas, on a besoin au moins de trois ans pour le faire», alors que l'ancien directeur de la CREG énonçait que c'était tout à fait possible vu qu'il y a une ligne de réserve du Pays-Bas vers la Belgique, mais cette ligne est occupée par le courant de Doel 1/2: donc, si on ferme Doel 1/2, on peut libérer cette ligne pour importer de l'électricité de la Hollande qui en a trop pour l'instant. Par ailleurs, pourquoi prolonger quand on sait également que suite à la décision de prolongation, une étude de la CREG – et là à nouveau je m'étonne que la CREG ait sorti cette étude seulement après le vote du Parlement et pas avant – a montré qu'il n'y avait eu aucun danger de pénurie l'hiver passé et qu'il n'y en a pas plus pour cet hiver-ci?

Ce qui est étonnant, c'est qu'au final quand on entend parler les opposants au nucléaire,

comme vous et d'autres, c'est très difficile de comprendre quels sont les arguments favorables. Dans un sens, il y a cette histoire de sécurité énergétique, alors qu'il y a quelques mois il n'y avait plus que deux réacteurs qui fonctionnaient sur sept, on n'est donc plus sûr de la fiabilité de chacun des réacteurs; des incidents peuvent arriver, donc ce n'est pas si sûr que cela...

La fermeture de cinq réacteurs sur sept, c'était juste après le vote; la nouvelle évaluation de la CREG a eu lieu également directement après le vote. Est-ce qu'ils ont fait cela expressément, se disant «il ne faut pas qu'on sorte toutes ces informations en même temps ou qu'on ne ferme pas tant de réacteurs avant le vote, car sinon ça va être clair pour tout le monde que le nucléaire n'est pas fiable». A ce moment-là, les uns disent oui, les autres disent non...

Mais entre ces oui et ces non, il y a un discours argumenté. Je reviens à ce que je disais: les arguments que j'entends des «contre» ne trouvent pas de vrais contre-arguments au niveau des «pour», et donc au final le seul argument que j'entends c'est «oui, mais économiquement pour l'instant c'est la seule piste».

Un argument repris souvent serait que chaque heure de fermeture d'un réacteur coûterait à notre économie des millions d'euros. Dans celui-ci, ils disent: «Tu veux quand même pas risquer ça!». On leur répond alors: «Combien ça va coûter s'il y a un accident?», ce à quoi ils rétorquent: «Ah non, ça un accident, ce n'est pas la question!». Dans le même temps, on apprend par exemple qu'il y a une ville en Flandre où il y a eu récemment une panne d'électricité pendant trois heures... et qu'il n'y a personne qui est mort! Il y a des choses qui sont beaucoup plus graves que cela. Il faudrait qu'on ait un hiver extrêmement froid, pendant au moins trois semaines, où il n'y a pas de vent, où il fait sombre partout en Europe, à ce moment-là, il pourrait y avoir des problèmes pendant quelques heures... Et alors! Tout le monde était au courant de tous ces faits.

Jan Bens a fait une déclaration il y a quelques mois concernant la politique de sécurité au sein de Tihange qui devrait selon lui être renforcée. Comment interpréter cela ?

Cette déclaration a surtout pour fonction de dire «tiens, vous voyez qu'on est quand même assez sévère», mais en fin de compte, ça ne change pas beaucoup. Mais c'est aussi une indication qu'il y a en effet des problèmes au niveau de la sécurité des centrales nucléaires; il y a aussi le fait que plus d'un an après, l'acte de sabotage à Doel n'a toujours pas été résolu: qui l'a fait? Quel était le motif? C'est quand même assez effrayant; aussi le fait qu'une des personnes tuées par l'IS (le groupe État islamique) qui était allée se battre en Syrie, avait une licence pour travailler à Doel... donc pendant cinq ans il est entré-sorti, entré-sorti, dans la centrale nucléaire de Doel, avec une permission spéciale. C'est seulement après sa mort en Syrie qu'ils ont réalisé que cette personne pouvait rentrer dans les centrales nucléaires. La sécurité n'est donc vraiment pas ce qu'elle devrait être.

Est-ce qu'on sait vraiment au fond atteindre une culture de sécurité qui permettrait d'éviter tous les risques ?

Ça fait partie de la nature du nucléaire: n'importe quelle mesure de sûreté que l'on prend, ce ne sera jamais sûr. Même la meilleure protection ne peut pas éviter un attentat ou un accident; d'ailleurs chaque année on se rend compte qu'il y a de nouveaux risques qu'on n'avait pas envisagés avant. Au moment de la conception des centrales, l'idée que des terroristes pouvaient se jeter avec un avion sur l'installation n'était pas prise en considération car on ne pensait pas que ça pourrait arriver. Zaventem n'est qu'à quelques minutes de vol de Doel, donc ça veut dire que les réservoirs de kérosène sont encore

pleins au moment de l'impact; de plus Doel est plat, n'est pas vallonné comme Tihange, on voit d'une distance de plusieurs kilomètres les centrales où l'avion peut descendre facilement sans obstacles.

A l'entame des discussions parlementaires et de la commission Economie, y alliez-vous en vous disant «bon, il y a l'espoir que cette loi ne passe pas» ?

Depuis le début, Marghem était si directe, mentait ouvertement, que même les autres partis de la majorité en étaient gênés. A ce moment-là, je me suis dit: «Peut-être que maintenant ça peut tourner». Mais bon, il y avait une discipline autour de la majorité et ils l'ont laissé faire; à un certain moment, elle s'est excusée devant le Parlement en disant seulement: «Oui, j'ai peut-être un tempérament un peu plus fort que les autres, et c'est dû à ça», mais elle n'a pas dit «je ne vous ai pas exactement dit la vérité...».

Une des personnes tuées par l'état islamique, qui était allée se battre en Syrie, avait une licence pour travailler à Doel.

La seule chose que je voyais à ce moment était qu'ils étaient obligés d'organiser d'abord une étude d'incidence environnementale, y compris une consultation publique, pas seulement ici en Belgique mais aussi dans les pays voisins (les convention d'Espoo et Darius le stipulent). Ce que je trouve aussi très bizarre, c'est que juste une semaine après le vote du Parlement, le juge ait décidé que le recours de Greenpeace était sans objet, pour des raisons complètement absurdes. S'il avait dit: «Oui, en effet, Darius et Espoo doivent être organisés en Belgique», à ce moment, il y avait un problème parce que l'on n'organise pas cela dans un délai de quelques mois, il faut un an au moins...

On est donc allé en recours, mais on va également porter plainte au Conseil d'État, car l'AFCN a décidé il y a trois semaines d'approuver le plan d'action d'Electrabel sans avoir organisé une étude d'incidence environnementale et une consultation publique. Pendant le débat parlementaire, le Conseil d'État avait donné son avis sur le projet de loi, et là il avait dit clairement: «Oui, il faut organiser une étude d'incidence environnementale et une consultation publique». Marghem a refusé. Je ne connais aucun exemple dans notre histoire où un ministre se fout complètement de l'avis du Conseil d'État. C'est là un autre exemple de la manière dont elle agissait: elle se sentait vraiment au-dessus des dieux, des lois, du Conseil d'État et de n'importe qui!

Propos recueillis par **Nicolas Bras**
Retranscription par **Alexandre Penasse**

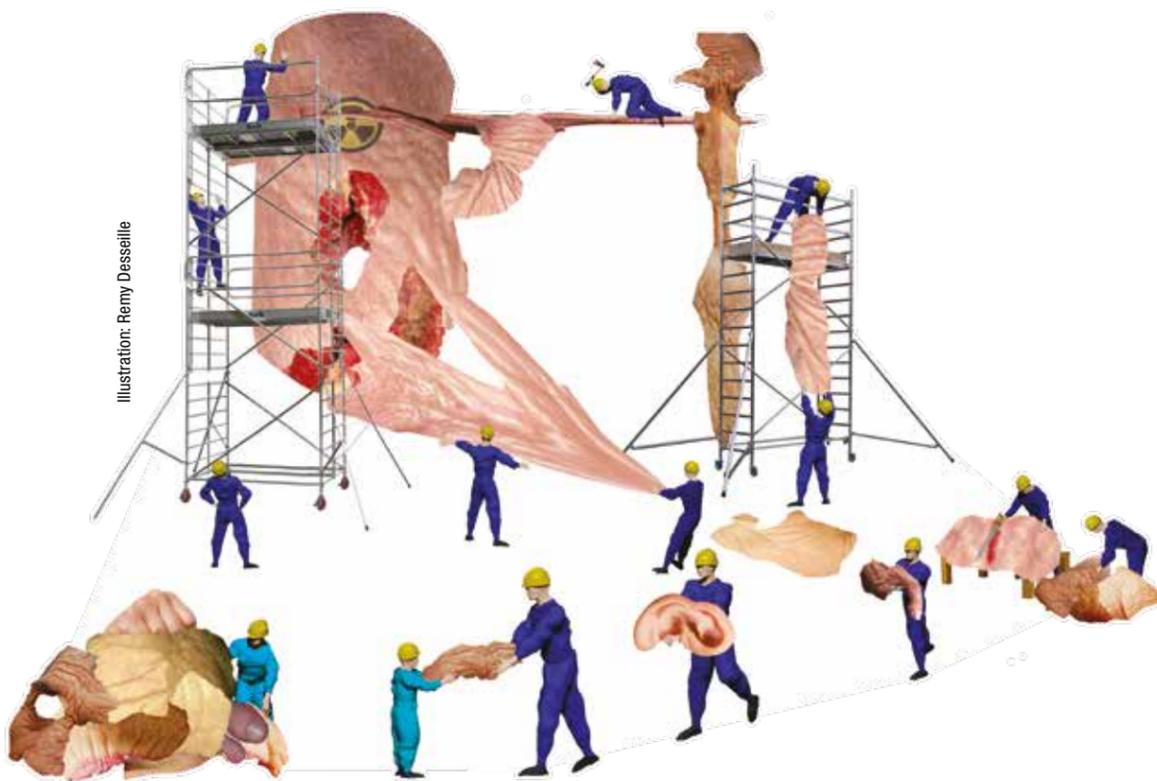


Illustration: Remy Desselle

DÉMANTÈLEMENT NUCLÉAIRE : QUI PAIE L'ADDITION ET COMMENT ?

L'exploitant d'un parc éolien ne se verra pas remettre un permis d'environnement s'il ne peut démontrer comment il compte retransformer le site en un « green field » après l'expiration du permis. Les panneaux solaires usés devront être soigneusement détruits et les pièces recyclées. Cela est tout à fait justifié. Or, pour ceux qui exploitent une centrale nucléaire, la loi est bien plus souple. Depuis le début de l'ère nucléaire, on était vaguement conscient que les réacteurs nucléaires devraient être démantelés un jour, et que des déchets dangereux seraient produits. Comment opérerait-on ce démantèlement nucléaire et que ferait-on des déchets radioactifs, on ne le savait pas exactement. Il y avait toutefois une telle foi dans le génie humain et le progrès scientifique et technologique qu'on pensait qu'une solution se présenterait le moment venu. Ou pas.

Plus de soixante ans après l'introduction des premières centrales nucléaires produisant de l'énergie, il n'y a toujours que très peu d'expérience dans le démantèlement nucléaire des grands réacteurs commerciaux, comme ceux de Doel et de Tihange. Ainsi, au Royaume-Uni, à défaut d'une stratégie de démantèlement éprouvée, on ferme et on surveille les vieilles centrales nucléaires pendant cent ans. Ce n'est qu'après un siècle, lorsque le taux de radiation s'est un peu amoindri par le biais de la désintégration naturelle, qu'on tacle le démantèlement effectif des réacteurs. Comment se débarrasser en toute sécurité des déchets, produits tant lors du fonctionnement des réacteurs que lors de leur démantèlement, cela reste un grand mystère. Ces déchets hautement radioactifs continuent à émettre des radiations dangereuses pendant des centaines de milliers d'années. On devrait donc en principe les isoler de la biosphère pendant une période plus longue que l'Homme n'a vécu sur Terre...

Certes, les exploitants de centrales nucléaires sont obligés de mettre sur pied des fonds de démantèlement, mais il est extrêmement douteux que ceux-ci suffiront. Premièrement, il y a l'incertitude

quant à la disponibilité même de ces fonds. Les exploitants peuvent en effet les utiliser pour investir dans leur propre secteur, or les prévisions des agences de notation telle Standard & Poor's pour le secteur nucléaire sont tout sauf optimistes. Un investissement fatal, et le fonds se volatilise.

Ensuite, il est aujourd'hui strictement impossible de prévoir combien d'argent sera effectivement nécessaire pour le démantèlement. Si on ne sait pas comment on va démanteler les réacteurs, ni comment on va traiter les déchets, on ne peut en déterminer le coût. La seule chose qui est sûre est que la compréhension en matière de radioprotection et le seuil d'acceptation de la population deviennent de plus en plus rigoureux. Jusqu'il y a peu, on larguait les déchets tout simplement dans les océans. Non seulement les déchets faiblement et moyennement actifs, mais aussi les vieux réacteurs nucléaires d'anciens sous-marins militaires. Aujourd'hui, la loi l'interdit. Les normes deviendront de plus en plus sévères au fil du temps, ce qui fera grimper le coût. Il est donc pratiquement sûr que les générations futures payeront pendant longtemps encore le prix pour le démantèlement nucléaire et le traitement des déchets.

Un réacteur nucléaire produit de l'électricité pendant quarante à cinquante ans, mais son héritage continue à hypothéquer pendant des centaines de milliers d'années le bien-être des générations futures. Nos enfants et petits-enfants paieront par ailleurs l'addition salée de l'énergie nucléaire, dont on vante aujourd'hui le mérite d'être une option bon marché pour garantir notre approvisionnement en énergie. L'énergie nucléaire est le cas d'école d'une activité économique où les gains profitent à quelques-uns, tandis que la collectivité en supporte le coût.

Eloi Glorieux,
Senior Nuclear Campaigner
Greenpeace Belgium
Traduit du néerlandais par Areg Navasartian

NUCLÉAIRE: UNE PERTE SÈCHE!

La Belgique a choisi la technique du démantèlement *immédiat* pour ses réacteurs. Le terme *immédiat* donne à réfléchir: d'une part, le démantèlement d'un réacteur et des équipements associés devrait s'étendre sur 50 à 60 ans; d'autre part, la montagne de déchets radioactifs qui sera générée ne deviendra inoffensive qu'au bout d'une centaine de milliers d'années.

À quel coût? Prenons la centrale de Brennilis en Bretagne qui ne comporte qu'un seul petit réacteur de 70 MW arrêté en 1985: partiellement démantelée à ce jour – reste le plus difficile, le réacteur et son bâtiment –, le coût total est estimé à près de 700 M€. Par extrapolation, l'ordre de grandeur du coût du démantèlement des 7 réacteurs de production belges (~6.000 MW) serait de 60 milliards d'€, une estimation qui en vaut une autre pour ce qui est incalculable par essence, étant donné les aléas du démantèlement et l'explosion prévisible du prix de l'énergie et des matières premières durant les décennies à venir.

Le démantèlement, c'est la promesse d'un travail énergivore et dangereux, assorti de la production d'une masse de déchets mortels. Prendre en compte cette dépense énergétique et celle nécessaire à la *gestion* des déchets pendant l'éternité ne peut aboutir qu'à cette conclusion: l'énergie nette du système électronucléaire, c'est-à-dire l'énergie produite moins l'énergie investie, ne peut être que négative et donc sans intérêt pour l'Humanité sur le strict plan énergétique.

Pas plus que pour le stockage de déchets nucléaires, il n'existe de bonne solution pour le démantèlement. Il devient urgent de réaliser et d'admettre que l'ingénierie nucléaire est un échec absolu de la technoscience car elle ne peut défaire ce qu'elle a fait, ni même en atténuer le caractère destructeur.

Pour les exploitants et actionnaires, le démantèlement représente une perte sèche inacceptable dans leur logique financière. D'où la volonté de l'oligarchie politique et financière de prolonger la durée de vie des réacteurs et même, au-delà de toute raison, de redémarrer des réacteurs aux cuves marquées de milliers de microfissures.

Avec l'électronucléaire, nous sommes en état de guerre permanent! Rien de surprenant, un réacteur nucléaire n'étant qu'une variante de la bombe atomique dont on ne sait où et quand elle va exploser. Du fait des rayonnements ionisants artificiels produits sans discontinuer par cette technique, les victimes se comptent par millions chaque année. La guerre ne se limite pas à l'Humanité d'aujourd'hui, elle est également déclarée contre la nature et toutes les espèces vivantes ainsi que contre les générations futures. À cette situation, une seule réponse a du sens: l'arrêt immédiat de tous les réacteurs nucléaires et d'une technique qui n'aurait jamais dû voir le jour, quitte à mettre en place un système de rationnement de la consommation; vers un niveau individuel de consommation d'énergie limité pour garantir la pérennité de la structure sociale et de notre environnement physique en vue d'un monde meilleur et durable.

Francis Leboutte, ingénieur civil, membre fondateur du mpOC (Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance et membre de l'ASPO (Association for the Study of Peak Oil and gaz).

Le démantèlement complet est irréaliste car trop coûteux. Il n'aura sans doute jamais lieu. La seule issue serait donc de sanctuariser les sites nucléaires à tout jamais ...

En liaison avec les normes de radioprotection, il va de soi que le laxisme actuel à ce sujet facilite le démantèlement. Il suffit de décréter qu'en dessous d'un certain seuil, il n'y a pas de risque pour qu'un déchet radioactif soit considéré comme inertel! C'est une manipulation scandaleuse qui est en œuvre!

Paul Lannoye
Docteur en Sciences physiques

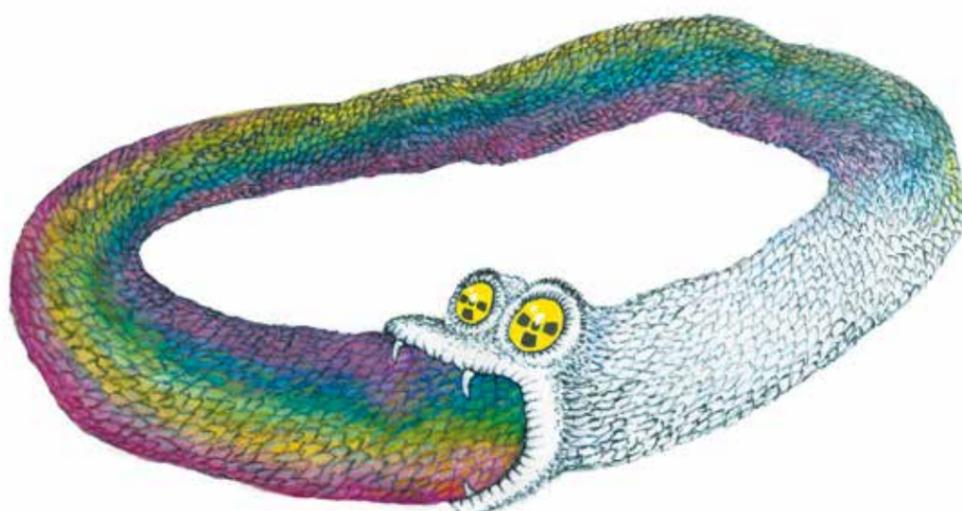


Illustration: Emmanuelle Hanssens

DÉMANTELER LES CENTRALES NUCLÉAIRES ?

DÉSOLÉ, ÇA VA PAS ÊTRE POSSIBLE

Personne n'en parle, et pourtant la filière nucléaire pose un problème insoluble : nous ne parviendrons jamais à démanteler les 435 réacteurs déjà construits dans le monde, dont 230 sont en activité... Est-ce grave ? Oui.

On le sait, le démantèlement des centrales nucléaires arrivées en fin de vie est une opération industrielle lourde, complexe et très coûteuse. Entre manque de savoir-faire, problèmes techniques à répétition, risques permanents de contamination, coûts largement sous-évalués, et impossibilité de stocker les déchets en toute sécurité, le démantèlement se heurte à d'insurmontables obstacles¹. En France, par exemple, la centrale de Brennilis dans le Finistère, censée servir de « vitrine du démantèlement », est en cours de démontage depuis plus de 30 ans! Pourtant, c'est une petite centrale de première génération de 70 MW, bien différente du gigantisme des plus récentes...

Imaginons un monde idéal où les experts trouveraient toutes les solutions techniques et – en accord avec les politiques – se mettraient à planifier le démantèlement des vieilles centrales (qui fonctionnent depuis 40 ans ou plus) ainsi que celles qui n'ont pas encore atteint leur date de péremption. On peut facilement en déduire que cela prendrait des dizaines d'années (au plus tôt jusqu'en 2070) et que la facture serait incroyablement salée...

Maintenant, revenons dans le monde réel. Non seulement les instabilités géopolitiques et le dérèglement climatique menacent déjà le fonctionnement normal des réacteurs (terrorisme, conflits armés, manque d'eau pour le refroidissement, inondations, etc.), mais la convergence des multiples « crises » que nous traversons (climat, énergie, écosystèmes, pollutions, finance, etc.) annonce un effondrement imminent de notre civilisation². Rien de moins! Un tel effondrement pourrait prendre plusieurs décennies (comme cela a été le cas pour l'empire Romain ou les Mayas), mais à cause de la structure interconnectée de notre économie globalisée, il pourrait aussi être bien plus rapide...

Dès lors, que se passerait-il si nous vivions un effondrement financier, économique puis politique des régions nucléarisées au cours de la première

moitié de ce siècle ? D'abord, il est évident qu'il n'y aurait plus de budget pour les démantèlements. Ensuite, il ne pourrait pas non plus y avoir de possibilités de trouver ces fameuses solutions techniques. Enfin, il est très probable que nous aurions du mal à trouver de la main-d'œuvre bénévole pour le faire... surtout si elle n'a pas les compétences. En bref, dans ce scénario de plus en plus crédible, les centrales ne seront jamais démantelées.

Mais allons au bout du raisonnement. Puisqu'elles ne seront jamais démantelées, aurons-nous seulement la possibilité (le temps, l'énergie, les ressources, la main d'œuvre et la technique) de placer des sarcophages sur les 230 réacteurs ? Y croyez-vous vraiment ? Pire : si un choc financier et économique puissant, ou si un conflit global provoquait un effondrement rapide des régions industrialisées, aurons-nous seulement le temps d'éteindre et de refroidir les réacteurs en activité ? Certes, il faut deux heures pour éteindre un réacteur, mais il faut six mois pour le refroidir! Et pendant ces longs mois, le dispositif a besoin non seulement d'un approvisionnement constant en électricité, mais aussi en carburant et en main-d'œuvre. Ce qui est loin d'être garanti...

Conclusion : non seulement les centrales seront abandonnées telles quelles aux générations futures, mais rien ne nous assure qu'elles puissent même laisser la possibilité qu'il y ait des générations futures.

Pablo Servigne & Raphaël Stevens
respectivement ingénieur agronome et docteur en biologie; éco-conseiller, expert en résilience des systèmes socioécologiques.

(1) Voir le documentaire de Bernard Nicolas, « Centrales nucléaires, démantèlement impossible ? », Arte, 68 min, 2013.

(2) P. Servigne et R. Stevens, « Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes », Seuil, 2015.



Illustration: Rose Dupond

POLLUTION RADIOACTIVE : VOUS AVEZ DIT « FAIBLES DOSES » ?

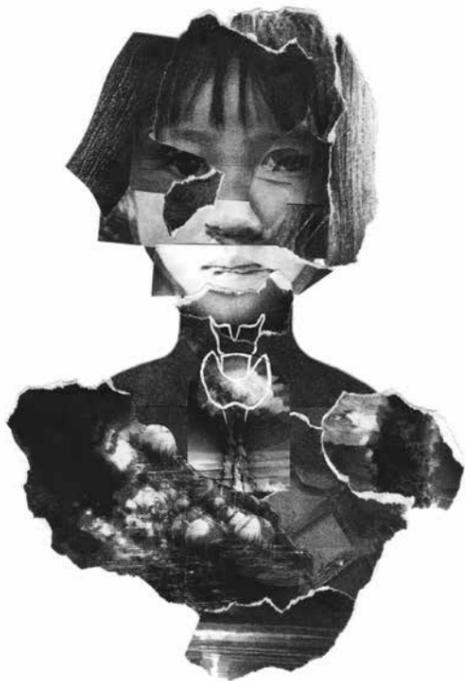


Illustration: Maco Berthet

Depuis 1950, une commission internationale d'experts, la CIPR (Commission internationale pour la protection contre les radiations) publie ses recommandations de radioprotection sur base des connaissances scientifiques qu'elle juge pertinentes. A cette époque de l'immédiat après-guerre, seules les doses élevées d'irradiation faisaient vraiment l'objet des préoccupations des scientifiques. Les faibles doses, c'est-à-dire celles qui ne provoquent pas d'effet à court terme, n'étaient pas considérées comme inoffensives mais comme acceptables parce qu'insignifiantes.

Des valeurs-limites d'irradiation ont été proposées et adoptées par les législateurs des pays nucléarisés. En Europe, les directives Euratom se sont toujours basées sur les travaux de la CIPR. Celle-ci a régulièrement revu à la baisse les valeurs-limites d'exposition aux rayonnements radioactifs et cela jusqu'en 1991.

Les valeurs-seuils proposées dans la publication 60 de 1991 et confirmées jusqu'à la dernière publication (2007) étaient 5 fois plus basses que celles adoptées antérieurement: 1mSv/an pour les personnes du public et 20 mSv/an (en moyenne sur 5 ans) pour les travailleurs exposés. Ces recommandations en apparence rigoureuses ne pouvaient cependant occulter de graves insuffisances:

- seul le cancer mortel est pris en considération comme dérivant de la santé; les pathologies non spécifiques provoquées par les radiations sont laissées de côté;
- les effets génétiques sont largement sous-estimés;
- le fœtus et le jeune enfant sont reconnus comme plus vulnérables mais ne bénéficient d'aucune protection particulière.

En outre, le modèle de risque, datant d'une époque antérieure à la découverte de l'ADN, ne permet qu'une approximation grossièrement insuffisante des dommages provoqués par une contamination. Contrairement à ce que peut laisser croire le discours des experts en radioprotection, la dose limite exprimée en millisievert (mSv) ne se mesure pas, sauf lorsqu'il s'agit strictement d'irradiation externe.

Dans la plupart des cas de pollution de l'environnement par des rejets ou des déchets radioactifs, il y a aussi contamination par des radioisotopes et donc irradiation interne. Celle-ci n'est pas mesurée mais évaluée à partir du calcul de la dose moyenne absorbée et de facteurs de pondération établis sur base d'hypothèses et d'extrapolations. Les valeurs-limites recommandées par la CIPR et adoptées dans les législations de radioprotection (la dernière mise à jour a eu lieu en 2013 avec la directive Euratom 2013/59) portent non pas sur la dose d'irradiation mais bien sur la dose « efficace », c'est-à-dire la somme de la dose externe et des doses moyennes absorbées par les différents organes; le terme « efficace » signifie qu'il n'est tenu compte que des cancers mortels causés par les rayonnements et des dommages génétiques subis par la première génération de descendants.

Différentes études épidémiologiques portant sur l'environnement proche des installations nucléaires ont été publiées au cours des années 1980. Elles mettent toutes en évidence un risque excédentaire de leucémie et de cancer chez les enfants. Toutes ces études font état de rejets significatifs de radioisotopes dans l'atmosphère, la mer ou les rivières. Le modèle de risque de la CIPR ne peut expliquer les résultats obtenus. Ceux-ci correspondent à des irradiations 200 à 1000 fois plus importantes que celles évaluées.

La catastrophe de Tchernobyl a permis la publication de très nombreux travaux scientifiques qui confirment la nécessité de remettre totalement en question les postulats de base, les valeurs-limites et le modèle de risque de la CIPR, comme le propose un groupe international et pluridisciplinaire de scientifiques critiques (CERI) mis sur pied à la fin des années 1990 sous la houlette de Chris Busby. Il serait fastidieux d'évoquer tous les travaux, lesquels ont fait l'objet d'une publication de synthèse en 2009.

Citons parmi les résultats les plus significatifs:

- l'augmentation constatée de la mortalité, de la mortalité infantile, des fausses couches et des cas de faible poids à la naissance après exposition in utero dans les régions les plus touchées par la catastrophe de Tchernobyl;
- la détérioration générale de l'état de santé des populations vivant en zone contaminée, en Biélorussie, en Ukraine et en Russie. Les enfants sont particulièrement touchés: problèmes cardiaques, retard mental, maladies du système respiratoire;
- des malformations congénitales particulièrement graves (spina bifida, atrophie des membres, malformations du cœur et du système nerveux central et même anencéphalie) sont apparues à un taux anormalement élevé dans les régions les plus contaminées en Biélorussie, Ukraine, Turquie, Bulgarie, Croatie et Allemagne.

Tous ces résultats sont inexplicables au vu des « faibles » doses (inférieures à 2 mSv) reçues par les populations de ces régions, telles qu'elles ont été évaluées selon le modèle de risque de la CIPR.

Trois études décisives portent par ailleurs sur les effets génétiques et cancérigènes; elles montrent clairement la non validité tant des valeurs-limites actuellement en vigueur que du modèle de risque:

- l'étude de Weinberg et al (2001) révèle chez des enfants nés après l'accident de Tchernobyl une augmentation d'un facteur 7 des mutations génétiques par rapport aux enfants nés de mêmes parents avant l'accident. Ce résultat montre une sous-évaluation de 700 à 2000 du modèle CIPR;
- une évaluation comparative effectuée par Ch. Busby et M. Scott Cato dans 5 pays européens montre une augmentation significative du taux de leucémies infantiles chez les enfants encore in utero au cours de la période d'exposition au rayonnement interne et définit une erreur du facteur de risque CIPR de 100 à 1000;
- publiée en 2004, l'étude de Martin Tondel porte sur l'incidence du cancer dans le Nord de la Suède après l'accident de Tchernobyl. Elle met en évidence un accroissement du taux de cancers de 11 % pour une contamination de 100 kBq/m² en Cs 137. Les résultats de Tondel montrent une sous-évaluation d'un facteur 490 si on applique le modèle CIPR.

Plus récemment, deux études épidémiologiques de grande ampleur ont été réalisées respectivement en Allemagne (2007) et en France (2012). Elles interpellent à nouveau la CIPR et les Agences de radioprotection. L'étude KIKK portant sur l'environnement des centrales nucléaires allemandes révèle un risque de cancer augmenté de 50% pour les enfants de moins de 5 ans vivant dans un rayon de 5 km autour des centrales nucléaires pour la période 1980-2003. La leucémie est le cancer le plus répandu. L'étude GeoCap sur le risque de leucémie aiguë de l'enfant autour des centrales nucléaires françaises met en lumière un risque accru de 90 % de développer une leucémie aiguë chez les enfants résidant à moins de 5 km des centrales nucléaires, par rapport à ceux qui vivent à 20 km ou plus loin.

Il ne fait plus de doute actuellement que deux éléments essentiels du modèle de risque CIPR doivent être remis en cause. Le premier est le mode d'évaluation du risque en cas d'irradiation interne du fait d'une contamination. Calculer une dose absorbée moyenne conduit à minorer le risque car la dose locale à l'ADN ou au tissu critique est beaucoup plus élevée que la dose absorbée moyenne, pour de nombreux radioisotopes rejetés par l'industrie nucléaire. Le second est la prise en considération de l'individu moyen pour l'évaluation du risque. Il est manifeste que l'enfant et plus clairement encore, l'enfant in utero est l'individu le plus vulnérable parmi la population. Il est logique de le prendre comme référence pour fixer les valeurs limites à ne pas dépasser.

Contre toute évidence, la CIPR et la directive Euratom récemment adoptée n'ont rien modifié aux recommandations de 1991. L'immobilisme de la CIPR et la connivence des agences de radioprotection ne peuvent s'expliquer que par la difficulté de reconnaître honnêtement la nécessité de changer de paradigme pour expliquer des faits incompatibles avec la théorie. Telle qu'elle est conçue aujourd'hui, la radioprotection ne protège ni la population, ni les travailleurs. Elle contribue au contraire à accroître le fardeau qui sera porté par nos descendants.

Paul Lannoye

* Les références des articles cités seront disponibles dans l'article mis en ligne sur le site www.kairospresse.be

ÉTAT DE LA SANTÉ DES ENFANTS POST-FUKUSHIMA : DÉMYSTIFIER LE DISCOURS OFFICIEL

Le discours d'apaisement, selon lequel « aucun élément ne permet d'affirmer à ce jour s'il y aura ou non une augmentation des cancers thyroïdiens chez les enfants de la Préfecture de Fukushima »¹, n'est autre que celui défendu par les organes officiels, depuis l'université de Fukushima jusqu'au gouvernement en passant par les médias traditionnels. Pour vous montrer une autre position, nous vous proposons ici un résumé d'un article scientifique qui démonte les quatre arguments centraux déployés par le discours officiel.

Suite à la catastrophe du 11 mars 2011, une politique de scanner de la thyroïde systématique chez les enfants a été mise en place dans les zones concernées par le dégagement radioactif. Les premières conclusions, datant du 12 septembre 2011, firent état d'un cas de cancer sur 80000 enfants scannés. Fin 2014, on évoque 53 cas de cancer, 1 cancer bénin et 47 suspicions de cancer pour un total de 103 sur 296026 enfants. La moyenne nationale s'élevant de 1 à 2 cas sur 1 million. Pourtant, l'hôpital universitaire de Fukushima (FMU), par la voix de son directeur de l'époque, soutint que les résultats ne sont pas liés aux effets de la catastrophe. Yamashita Shunichi – directeur de la FMU de 2011 à 2013 – président de la fondation japonaise pour la thyroïde, qui a analysé en Ukraine les effets sur la thyroïde suite à la catastrophe de Tchernobyl, est un candidat « idéal », porteur de la légitimité scientifique qui présente les quatre arguments suivants « comme autant de « faits » avérés.

1^{er} argument: les 4 ans d'incubation

Se basant sur l'expérience de Tchernobyl, le rapport de Yamashita Shunichi publié sur le site de la commission de l'énergie atomique japonaise atteste de détections certifiées de cancers de la thyroïde dans la zone de Tchernobyl comme suit: 1 occurrence en 1987; 4 en 1988 et 5 en 1989. Les cas concernent pour moitié des adolescents pour moitié des enfants de moins de 12 ans. C'est à partir de 1990 que les cas explosent pour passer à 15 avant de prendre une vitesse de croisière d'une trentaine de nouvelles détections par an en moyenne et un pic de 66 en 1997. Les cas augmentent chez les enfants qui avaient plus de 5 ans en 1986 mais surtout chez ceux de moins de 5 ans. De là, il en tire que rien ne peut être visible dans les 4 années suivant la catastrophe.

**PLUS QUE
4 ANS À
ATTENDRE
POUR PASSER
À L'ATTAQUE**



Pourtant, ce rapport omet deux éléments centraux. Tout d'abord, s'il y avait bien quelques indices que la thyroïde pouvait être menacée, rien n'était encore établi: les analyses de la thyroïde chez les enfants en bas âge ne se faisaient pas systématiquement à l'époque. Mais surtout, jusqu'en 1990, les analyses se faisaient au toucher. Les autorités médicales locales ne disposaient pas du matériel ultrason adéquat. Celui-ci parvint dans les années 1989-1990 grâce à des do-

nateurs américains. Quatre ans après... L'AIEA ainsi que l'OMS ont fini par reconnaître qu'il pouvait y avoir un lien.

2^{ème} argument: L'effet scan

Imparable si on lui laisse le temps de s'épanouir, « l'effet scan » résume l'augmentation du nombre de traces de cancer détectées suite aux campagnes de scanner systématiques de la thyroïde des enfants. En d'autres mots, où que l'on soit, plus on part en quête de cancers, plus on en trouve. Classique du genre, cet argument est né en pleine tempête tchernobylenne. De plus, maintiennent les tenants de l'officiel, vu le nombre de nouveaux cancers détectés par année au Japon (une moyenne de 630000), tout nouveau cancer détecté est, statistiquement et au niveau national, insignifiant. Un des rapports mis en place par le ministère de l'environnement auquel a participé Yamashita tend à prouver que l'occurrence d'anomalies au niveau de la thyroïde dans les groupes contrôles de trois provinces éloignées, n'était pas moindre que dans la province de Fukushima. L'étude se basait sur des jeunes de 3 à 18 ans. Pourtant, il a été prouvé que la thyroïde est plus fragile chez les femmes et chez les plus jeunes enfants, ce que les conclusions de cette étude écartent. En ajustant l'âge des personnes concernées, on se retrouve face à des résultats plus alarmants avec un enfant sur 4365 confronté à des soucis de cet ordre dans les provinces contrôles et 1 sur 1633 dans les zones les plus exposées de Fukushima².

3^{ème} argument: « Une « si faible exposition »

Les relevés officiels de la préfecture de Fukushima, soutenus par la FMU, évoquent une exposition plus faible qu'à Tchernobyl et donc insuffisante pour mettre en danger qui que ce soit. Si le taux de millisieverts trouvé dans l'organisme d'habitants s'élève à une moyenne de 50mSv, bien au-dessous effectivement de la moyenne de 500mSv perçue dans certaines zones aux alentours de Tchernobyl, tel est bien le seuil maximal reconnu comme dangereux par l'AIEA depuis 2011. L'OMS quant à elle évoque plutôt le chiffre d'une dizaine de mSv. Aussi, le relevé mentionné ci-dessus fut mené par Tokonami Shinji, professeur d'une université de la préfecture d'Aomori, un mois après l'explosion. Ce même chercheur fut interdit par les autorités de la préfecture de Fukushima d'effectuer des relevés les jours suivant la catastrophe, parasitant de la sorte un relevé précis d'une partie des éléments radioactifs. Il fut officiellement suspecté de semer le trouble au sein de la population. Un autre professeur de physique nucléaire de l'université de Kyoto, Koide Hiroaki, releva que la quantité de Cesium-137 (l'un des plus dangereux composants nucléaires) relâchée dans l'atmosphère par les réacteurs 1, 2 et 3 était 168 fois plus importante que celle relâchée par la bombe nucléaire d'Hiroshima. Dans le même temps, la récolte

de données précises par zones effectuée par la préfecture est interrompue. Le matériel de monitoring étant jugé trop imposant et à même de provoquer angoisse et discrimination au sein de la population. Une fois de plus, la position de la FMU est claire: le risque n'est pas tant physique que psychologique.

4^{ème} argument: Ingestion et inhalation

Enfin, dernière pièce du puzzle: le lait. La FMU, à nouveau, annonce qu'à Tchernobyl, les cancers se sont développés via une exposition interne à la radioactivité et très peu par exposition externe. La situation se révèle donc parfaitement gérable si on contrôle efficacement la nourriture ingérée. Tel le lait par exemple qui, issu d'animaux contaminés dans une région qui ne l'est pas moins, cause des soucis majeurs. Mais voilà, à nouveau, la machine s'enraye: si l'ingestion d'aliments est à l'évidence une des causes d'exposition centrale, l'inhalation ne l'est pas moins. De plus, la décontamination totale des zones couvertes de poussières radioactives demeure irréalisable. Et le vent de soulever ces poussières si fines qu'elles pénètrent les poumons et s'offrent une voie royale pour les contaminations internes que ces chercheurs omettent sciemment.

ATOME MASQUÉ

En fin de compte, Yamashita démissionna en 2013 de son poste. S'il avoue ne pas avoir prodigué les conseils adéquats dans les premiers temps du nuage, son implication dans des réunions secrètes, organisées au sein des bureaux de la préfecture durant cette période critique avec pour objectifs de ne faire aucun lien entre radioactivité et troubles thyroïdiens et de ne pas alarmer la population, sera fatale à sa position de scientifique intègre.

Pourtant, les quotidiens nationaux relaient encore ce discours lors de la célébration des quatre ans de la catastrophe, sans une pointe de remise en question...

Résumé réalisé par **Nicolas Bras**, de l'article publié dans la revue en ligne «The Asia-Pacific Journal: Japan focus».

(1) Le Soir du 11 mars 2015, relayant docilement les propos de l'Institut français de sûreté nucléaire.

(2) Au sujet de l'insignifiance statistique, notons qu'il est compliqué de décompter formellement l'impact des retombées radioactives sur l'accélération des maladies et cancers déjà présents au sein des populations. Cet effet est pourtant avéré. Le décompte des années « perdues » ne rentre à l'évidence pas dans les statistiques officielles.

FUKUSHIMA OU L'OMERTA NIPPONE

Réalisateur indépendant d'origine américaine résidant au Japon depuis l'entame de l'âge adulte, Ian Thomas Ash a, à l'image de nombreux réalisateurs, directement rejoint les terres dévastées de Tohoku (nord de l'île principale du Japon) pour témoigner du chaos, aussi contrôlé soit-il, qui régnait dans les âmes, corps et territoires de la région de Fukushima suite au cataclysme du 11 mars 2011. Rencontre et discussion.

Pour commencer notre entretien, je vous propose de revenir sur vos premiers tournages dans la province dévastée de Fukushima, au sein des zones d'exclusion et de recommandation de départ de 20km et de 30km. Quelles étaient les conditions de tournage à l'époque des deux documentaires «In the Grey Zone» et «A2-B-C» ?

Au moment de mes premiers plans tournés à Minamisoma (l'une des villes évacuées) en avril 2011 pour «In the Grey Zone», les liaisons ferroviaires étaient rompues, l'autoroute venait de rouvrir et il était fort compliqué de trouver une chambre d'hôtel. Celles qui n'étaient pas trop endommagées par le tsunami ou le tremblement de terre, étaient remplies de volontaires issus d'ONG et de personnes travaillant pour des architectes et autres ingénieurs venus sur place pour évaluer la situation. S'ajoutent à la difficulté de trouver un logement, celles liées à la fiabilité des ressources d'eau et de nourriture : impossible à cet instant de savoir à quel degré ces ressources étaient contaminées par la radioactivité et je ne pouvais prévoir ce que je devais à tout prix apporter de Tokyo. Là-bas, c'était la panique et les réserves d'eau étaient également rationnées. C'était une période pleine d'incertitudes et particulièrement précaire. La population tenait également à se procurer des détecteurs de radioactivité qui furent rapidement introuvables au Japon. La seule

solution était de les importer d'Europe et des États-Unis, ce qui représentait à l'évidence des coûts importants.

Lors de votre arrivée, comment ont réagi les locaux à votre enquête sur la survie dans la zone et les premières inquiétudes liées à la santé des enfants ?

Dans les premiers temps, les caméras étaient monnaie courante dans les zones de 20 et 30 km d'évacuation, il n'était donc pas rare pour les habitants de la région de rencontrer des personnes de l'extérieur – mon cameraman est anglais – pour témoigner de la situation. Les habitants voyaient cette agitation d'un bon œil et ressentaient le besoin de parler de ce qui leur arrivait. Une famille avec quatre enfants nous a rapidement invités à rester chez elle pour documenter la situation de l'intérieur. Les gens tenaient vraiment à être interviewés à l'époque même si, au-delà des dégâts matériels, toute discussion au sujet du risque nucléaire demeurait théorique et finalement, plutôt irréelle. Personne n'avait encore la moindre idée de ce qui pourrait arriver aux enfants... J'ai eu l'occasion d'interroger le maire de la ville de Minamisoma, le directeur de l'école, le principal d'une des écoles qui rouvrait à l'époque, des parents... Sans rencontrer d'opposition. La situation a fort changé depuis.

Après le tournage, vous me disiez avoir rencontré de grandes difficultés à projeter vos films au Japon et plus particulièrement dans la région de Fukushima, en partie à cause de la réaction des mères interrogées au sein de vos films pour lesquelles l'éventualité d'une projection n'était pas évidente à gérer.

Oui, mais ce ne fut pas encore le cas pour le premier film «In the Grey Zone». Après avoir réalisé ce film, j'ai continué à me rendre sur place pour continuer à documenter la situation via ma chaîne Youtube et, un an et demi après mon premier passage, les préoccupations concernant l'état de la thyroïde des plus jeunes rencontrèrent leurs premières confirmations. Ce n'était définitivement plus d'une simple *update* dont il était question mais d'un nouveau film. À cette époque, un an après la catastrophe, trouver des intervenants qui acceptaient de témoigner était compliqué. Les mères que j'ai rencontrées pour «A2-B-C» se faisaient très rares. Une fois le film fini, certains amis, collègues et autres personnes actives dans le milieu du cinéma m'opposèrent des réactions très diverses car il n'y avait encore aucune preuve tangible, à travers leurs yeux scientifiques, pour soutenir les plaintes des mères d'enfants. «Ce film n'est ni plus ni moins qu'une documentation de la peur» m'a un jour annoncé un collègue. Il est devenu assez vite évident qu'il serait compliqué de projeter «A2-B-C» au Japon.

Pour donner une certaine visibilité au film dans la péninsule, j'ai suivi la stratégie dite du reverse importing. Cette stratégie fonctionne en deux temps : d'abord faire le tour des festivals étrangers pour ensuite rendre le film incontournable au pays. Un an et demi de tournée, une vingtaine de festivals et quelques prix plus tard, j'ai finalement trouvé un distributeur japonais¹. À partir de mai 2014, il a donc eu une vie japonaise d'approximativement 6 mois, malgré les pressions. La réputation du film était maussade : beaucoup de gens en parlaient sans l'avoir vu annonçant que ces femmes dramatisaient. Les médias sociaux étaient incendiaires à leur sujet. Nous avons fait un effort majeur en termes de communication pour protéger autant que possible les familles présentes dans le film. Dans le même temps, nous nous devons d'être attentifs aux moindres réactions publiées sur les réseaux sociaux au sujet du film et aux mères interviewées. Je suis resté en contact avec elles régulièrement pour m'assurer que rien ne dérapait. La période de sortie nationale du film fut mouvementée et en février 2015, il devint évident que le distributeur s'appropriait à interrompre définitivement la diffusion du film.

Quand et comment avez-vous senti le vent tourner ? Pourquoi le distributeur a-t-il pris cette décision ? La volonté d'annuler la projection d'A2-B-C dans la ville de Fukushima peu de temps avant le quatrième anniversaire de la catastrophe est-elle liée à ces événements ?

Un des problèmes centraux à propos de cette décision unilatérale du distributeur est qu'il ne me permettait pas d'être maître du destin de mon film. Suite au contrat signé avec lui, il détenait les droits de projeter le film. J'ai été contraint de signer un autre contrat avec une clause de confidentialité pour reprendre en main la vie du film. Pour répondre plus directement à la question, le début des ennuis a démarré en janvier-février 2015 par des rumeurs publiées sur les réseaux sociaux et le site «two channel»² qui faisait état de l'appartenance de l'une des mères filmées à un groupuscule communiste anciennement actif et violent. Il en découlait que soit j'étais communiste, soit j'avais reçu de l'argent de communistes pour le film. Qu'une personne interviewée dans le film soit accusée d'appartenance à un groupe communiste discréditait d'un coup «A2-B-C». Une fois ces rumeurs connues du distributeur, nous nous sommes réunis d'urgence pour en discuter et savoir comment nous positionner à ce sujet. À mes yeux, ça n'avait aucune importance. Au pire, nous pouvions ajouter un panneau au début du film affirmant que nous avions appris bien après le tournage, qu'une des mères interrogées faisait partie d'un groupe communiste et que nous déclinions toute responsabilité à ce sujet. Même ça me semblait exagéré. D'autant que ces rumeurs n'ont jamais été confirmées... Finalement, le distributeur prit la décision que vous connaissez sur cette seule base.

L'annulation de début d'année à Fukushima, elle, n'est pas directement liée à cette atmosphère. Malgré tout, l'ampleur prise par cette histoire a fini par terrifier les autres femmes filmées. Elles aussi se sont senties mises en danger par la présence d'une rouge potentielle dont l'engagement pouvait écla-

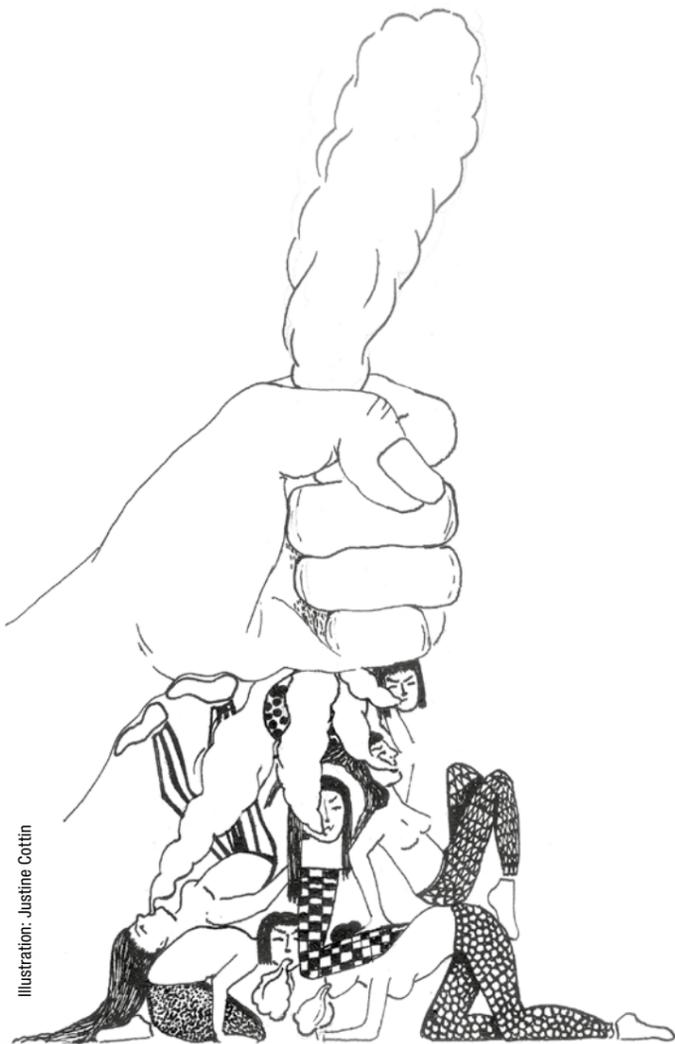


Illustration: Justine Cottin

bousser leur crédibilité. Surtout, cet amalgame pouvait facilement les mettre au ban de la communauté si le film était projeté dans leur région. Le film avait déjà été programmé à Fukushima par le passé, pour une projection privée accessible uniquement sur invitation. Aux suspicions pesantes s'ajouta la mise en place de la loi appelée « Secrecy Law » sur le territoire japonais qui finit de les porter aux frontières de la paranoïa. Pardon, je parle de paranoïa mais je crois que leurs craintes étaient parfaitement justifiées. En tant que réalisateur du film, j'ai pris la décision d'être à l'écoute de ces craintes et d'annuler la projection à Fukushima. Nous ne pouvions garantir la bonne tenue de la séance ni affirmer que leur quotidien n'allait pas pâtir de cette projection. Je ne voulais pas risquer d'imposer une telle situation jusque chez elles. C'est seulement deux semaines après que les ennuis réels avec le distributeur ont démarré.

Ce n'est qu'une suggestion, mais ne pensez-vous pas que cette histoire d'implications communistes n'est qu'une excuse commode pour arrêter la diffusion d'un film gênant les porteurs du discours béatifiant sur les effets de la radioactivité sur les plus jeunes de Fukushima ?

Exactement! Je veux dire, si vous me demandez si je crois que des pressions ont été exercées ou que la raison évoquée ne correspond pas à celle qui a mené à l'interruption de la vie du film, je crois que c'est une possibilité, oui. Ce qui reste malgré tout certain, c'est que la raison qui m'a été donnée est celle de l'éventualité d'implications communistes. Je ne suis pas au courant de pressions exercées, je le pense mais ne peux le prouver ni l'affirmer. Je peux simplement vous dire que lors de cette prise de décision, les distributeurs ne m'ont pas donné l'impression d'en être les responsables. Je ne pense pas qu'ils aient pris la décision qui leur semblait juste. Les membres du comité de sélection de la boîte de distribution sont tous relativement jeunes, ont des enfants et étaient convaincus que le film devait être programmé. La défense de ce film à travers le Japon était la raison première de la mise en place de leur équipe. Cette situation est triste pour eux comme pour moi et je suis profondément désolé qu'ils aient dû prendre cette décision. Donc oui, je crois qu'il est tout à fait justifié de penser que la décision d'interrompre la diffusion du film n'est pas liée à une quelconque appartenance communiste d'une des mères interrogées. Ceci dit, si vous voulez discréditer quelqu'un au Japon, la meilleure solution reste d'affirmer que ses idées relèvent du communisme ou qu'il est d'origine coréenne. Ou pire, qu'il combine ces deux tares.

Revenons un instant sur la loi du secret. Brièvement, pouvez-vous préciser ce dont il s'agit et depuis quand elle est d'application.

Je crois que cette loi est directement influencée par le Patriot Act américain. Elle donne les coudees franches au gouvernement pour arrêter n'importe qui pour absolument n'importe quoi dans le but de contrôler la population. Officiellement, cette loi a pour objectif de protéger des informations qui seraient considérées comme secrets d'État. Sans plus de précision. La question n'est pas uniquement de savoir quelles informations vous diffusez; il vous suffit d'avoir pour projet une enquête jugée gênante pour violer cette loi. Cette loi a été combattue avec véhémence à l'époque mais elle est passée. Elle fut largement remise en question par les médias étrangers à l'époque de sa conception. «La question centrale fut posée pendant la conférence de presse pour demander des précisions quant à ce qui serait désormais considéré comme secret d'État. «Ce qui est considéré comme secret est secret» fut la réponse. Ça peut couvrir absolument tout depuis la situation à Fukushima évidemment, jusqu'aux tensions avec les pays étrangers ou encore, la question des bases militaires américaines dans l'île d'Okinawa... Un des aspects centraux de la mise en application de ce type de loi n'est pas tant la censure mais la crainte qu'elle suscitera et donc, l'autocensure, que quiconque travaillant sur des sujets sen-

sibles susceptibles de déranger le gouvernement, s'imposera. En admettant qu'il n'y ait aucune arrestation, la seule mise en application de cette loi a, dans les faits, un impact certain sur la liberté de la presse.

J'imagine que cette nouvelle loi a un effet direct sur votre travail ?

J'imagine, mais vous savez quoi: Fuck them! Je n'ai de compte à rendre à personne sinon à mes sujets. En tant qu'étranger sans permis de séjour permanent, c'est une situation inconfortable. Je ne veux pas rentrer dans les détails de ma situation personnelle, j'ai chaque année des soucis que je ne rencontrais pas auparavant pour renouveler mon visa. Peut-être est-ce une coïncidence. Je n'ai évidemment aucune preuve de quoi que ce soit mais une chose est certaine, avant de réaliser «A2-B-C», je n'avais jamais vécu de soucis de renouvellement de visa.

Ma question concernait également les personnes que vous tentez d'interroger.

Absolument. Parler de tels sujets est effectivement devenu un vrai sujet d'inquiétude. Aussi, suite aux événements liés à «A2-B-C» et le fait que j'en sois le réalisateur, les gens sont moins enclins à me parler de leurs situations personnelles. La loi du secret est évidemment un élément supplémentaire qui a un effet considérable sur la liberté de parole.

Les médias européens nous ont fait part récemment de la possibilité pour une partie des réfugiés de rentrer chez eux. Qu'en est-il exact-



tement? Comment ce retour se passe-t-il?

Les zones de 20 et 30 km ont été délimitées pour des raisons financières dont l'un des objectifs était, entre autres, de limiter le nombre de ménages concernés par les évacuations. Le danger radioactif n'est pas le seul aspect à prendre en compte. C'est un fait. Lorsqu'il est demandé à une partie des évacués de rentrer chez eux, la majorité des zones n'ont, malgré les discours rassurants, pas été décontaminées –une décontamination totale est par ailleurs impossible–, ce qu'impose le gouvernement n'est pas tant un retour bienveillant vers leurs terres qu'un arrêt du versement des compensations financières et un retour des taxes. En d'autres mots, quiconque souhaite rester un «évacué» le fera désormais à ses frais. Il est impossible de scinder ces deux questions. D'autre part, le gouvernement ne prélevait plus de taxe sur les populations évacuées. Taxes qu'il souhaite désormais à nouveau récolter...

La population est-elle convaincue par l'idée du retour dans ces circonstances ?

La majorité des jeunes s'y refuse mais la grande majorité des anciens est plutôt ravie d'enfin retourner vivre dans leurs terres. Un souci supplémentaire est que la région de Fukushima n'était déjà pas densément peuplée et qu'elle avait plutôt tendance à être une terre d'émigration. S'il ne reste qu'une po-

« Mon sentiment reste qu'ils ne savent pas exactement ce qu'il se passe, qu'ils n'ont aucune idée de l'état du combustible nucléaire »

pulation vieillissante, qui va se charger d'elle quand les ennuis de santé se feront grandissants? Qui s'occupera d'elle? Il n'y a plus de magasins, d'hôpitaux, de stations service... Qui serait encore prêt à ouvrir un magasin dans cette zone? Comment la population vivra-t-elle? Un des soucis reste que le gouvernement a annoncé aux évacués qu'un jour ou l'autre –et aussi vite que possible –, ils pourront rentrer. Une grande partie d'entre eux n'a donc pas pris la peine d'envisager la situation qui était la leur sinon comme un moment défini de leur existence et n'a donc créé aucun lien avec leurs nouveaux voisins ou avec leur nouvel environnement. Le seul désir ancré au fond d'eux était définitivement celui du retour. Si vous annoncez plus honnêtement la couleur à la population, elle est en mesure de prendre conscience de la situation et, plus facilement, de s'y adapter.

Finalement, avez-vous accès à des informations concernant l'état de la centrale de Fukushima?

C'est dur à dire. Qui et que croire? La NHK (télévision nationale)? Sans doute pas. Les télévisions privées qui fonctionnent grâce aux revenus publicitaires et aux sponsors dont ceux de l'industrie nucléaire? Les ONG qui ont un intérêt politique dans le rejet du nucléaire? Le mieux reste d'écouter un maximum d'informations et de les recouper, mais mon sentiment reste qu'ils ne savent pas exactement ce qu'il se passe, qu'ils n'ont aucune idée de l'état du combustible nucléaire. Malgré leurs discours, ils restent dépassés par la situation. Rien n'empêche un nouveau tremblement de terre ou un typhon de frapper ce qu'il reste de la centrale. Je ne pense pas que la situation soit assez stable pour renvoyer des évacués dans la zone. Mais ce n'est plus dans les informations quotidiennes. Tokyo n'y pense plus. La population de Fukushima non plus d'ailleurs. Ne reste pour eux que l'absolue nécessité de ne plus se pourrir l'existence et de faire avec.

Propos recueillis par **Nicolas Bras**

Ian Thomas Ash a réalisé deux documentaires au sujet de l'effet de la radioactivité sur les enfants. Il entretient également un blog qui relaie les dernières évolutions de la situation – documentingian.com – et une chaîne Youtube qui lui permet de compléter ses témoignages.

(1) Personne ou équipe en charge de trouver des salles pour projeter un film.

(2) Site web japonais populaire qui permet de poster anonymement toute sorte de messages. Son fondateur, Hiroyuki Nishimura, est aujourd'hui le directeur du célèbre forum 4chan.